



COMPTE RENDU DU PLAN VOILE DES COLLEGES

2021/2022

Une année scolaire qui a connu des conditions redevenues normales au cours de laquelle la pandémie n'a eu que des effets minimes . Le plan voile 2021-2022 a donc pu se dérouler de manière très satisfaisante et les clubs nautiques ont parfaitement su s'adapter à une demande forte de la part des collèves . Cependat les clubs ont fait remonter leur préoccupation concernant la rémunération de la prestation qu'ils délivrent et le coût réel de cette dernière. Ce problème était de nature à remettre en cause la pérenité du plan voile. La réactivité du Conseil Départemental est de nature à rassurer les clubs et permet d'envisager avec sérénité la prolongation du plan voile des collèves.

Une demande en progression constante

Les collèges manifestent un attrait de plus en plus marqué pour ce plan voile collèges et cela se traduit par une nette progression des demandes. Compte tenu de certains aléas inhérents à la marche des établissements s'il a été possible d'attribuer 155 modules en 2020-2021, 174 modules ont pu l'être pour l'année scolaire 2021-2022 en réponse à 182 demandes.

Cela a été rendu possible par l'adaptabilité dont ont fait preuve les clubs et leurs cadres malgré les difficultés actuelles en matière de recrutement. Cette progression des demandes fait suite aux actions de formation mise en place par l'IA et le CDVoile. Ces dernières paraissent indispensables pour maintenir la cohérence de la démarche pédagogique au sein du plan voile et permettre l'intégration de nouveaux établissements et de leurs enseignants.

Des partenaires engagés

Les partenaires Conseil Départemental, Inspection Académique, Comité départemental de voile confirment leur collaboration pour la continuité de ce plan voile. En prenant en compte la demande des clubs de voir augmenter le montant de la prestation qu'ils assurent, le CD 13 confirme sa volonté de voir ce plan se poursuivre dans les meilleures conditions. Cette volonté se trouve soutenue par celle du CDVoile et de l'IA de voir s'étendre cette opération à l'ensemble des collèges du territoire.

Cependant l'indisponibilité de Mme Turbet Delof, chargée du suivi de cette action au sein de la Cellule EPS de l'IA, a entraîné un certain nombre de difficultés et il a été nécessaire de modifier les modalités de fonctionnement entre les partenaires afin que cette action ne s'en trouve pénalisée.

Une reconnaissance au plus haut niveau

Lors de sa visite sur le site des J.O. 2024, Tony ESTANGUET s'est montré très satisfait de constater l'existence de ce plan et a souligné que ce dernier correspondait parfaitement au dispositif Héritage développé par le comité d'organisation des J.O. 2024

Une belle reconnaissance pour l'ensemble des acteurs de ce plan.

Un bilan positif

Malgré des difficultés découlant de l'impossibilité pour le Centre Municipal de Voile de Marseille d'accueillir les établissements concernés sur sa base du Roucas, le plan voile 2021-2022 a permis à plus de 2900 collégiens de se familiariser avec cette activité caractéristique de ce département maritime que sont les Bouches du Rhône.

Ce sont également 55 collèges qui étaient concernés par ce plan mais malheureusement 6 d'entre eux n'ont pu utiliser les modules qui leur ont été attribués. La raison provient de problèmes organisationnels internes ou de l'indisponibilité de la base CMV – Roucas.

Il faut noter que l'exigence du permis bateau imposée aux professeurs d'EPS ne constitue plus un problème du fait que nombre d'entre eux ont régularisé leur situation.

Perspectives

Si l'année scolaire 2021-2022 a démontré une progression par rapport aux années précédentes, la préparation de l'année 2022-2023 laisse augurer d'une continuité dans le renforcement de la demande.

Celle-ci passe de 182 à 208 pour la rentrée de septembre 2023. Cependant cette demande en très nette hausse ne devrait être satisfaite qu'à hauteur de 183 compte tenu des difficultés évoquées précédemment.

Si ces modules peuvent être effectués, ce sont environ 3100 collégiens qui auront l'occasion de pratiquer la voile et de découvrir ce milieu marin, partie intégrante de leur environnement.

.....